

MEUZAC INFO

OCTOBRE 2022



SOMMAIRE

- 4 PROJETS ET TRAVAUX**
- 10 SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**
- 11 CULTURE, TOURISME ET LOISIRS**
- 17 LA VIE ASSOCIATIVE**
- 18 SOCIALE**
- 19 LE COIN DES LECTEURS**
- 20 PATRIMOINE MEUZACOIS partie 2**

Ce bulletin, qui sera diffusé 2 fois par an, a pour objectif d'informer la population de l'activité de l'équipe municipale, des projets de la commune et des actualités meuzacoises. N'hésitez pas à nous faire part de toute remarque ou idée pour faire évoluer celui-ci et répondre mieux encore à vos attentes.

Couverture : Voiture de collection participant au défilé du 16 août.

MEUZAC INFO Bulletin officiel d'information municipale. Diffusé gratuitement. Reproduction et vente interdites. **Coordination de la rédaction** tél. 05 55 09 97 12. **Crédit photos** : 4^{ème} de couverture : J-M Champarnaud. **Conception graphique** : maika-creations.com. Impression : Graphicolor (Limoges). Tirage : 500 exemplaires tirés sur papier recyclé 100%.



LE MOT DU MAIRE

Chères Meuzacoises,
chers Meuzacois,

Cette première partie de l'année 2022 a été marquée par plusieurs actualités. La présence encore bien trop active du COVID, le conflit en Ukraine qui n'en finit pas et fait peser sur le monde de graves menaces qui pourraient affecter durablement nos modes de vies et enfin une nouvelle et très significative concrétisation du fameux changement climatique qui nous a fait vivre un été caniculaire.

Concernant le COVID, après avoir longtemps résisté et ce jusqu'à la fin du printemps, il nous a globalement et fort heureusement épargné tout au long de l'été. Les associations ont enfin pu reprendre l'ensemble de leurs activités et organiser leurs événements festifs. Cela a été notamment le cas pour la Fête de la Saint Roch qui s'est de nouveau tenue sur deux jours mais qui, néanmoins, n'a pas pu être clôturée par le traditionnel feu d'artifice, suite à un arrêté préfectoral d'interdiction sur tout le départe-

ment. Grâce à la réactivité du Comité des Fêtes, il a pu être remplacé par des jeux d'eau et de lumières à la satisfaction de tous les spectateurs.

La Guerre en Ukraine quant à elle continue de nourrir l'actualité quotidienne. Les différentes chaînes d'infos ne cessent de nous montrer des Ukrainiens dont la vie est devenue un enfer, certains ayant tout perdu. Les conséquences économiques sont immenses et affectent l'ensemble de la planète et bien évidemment la France. Pénurie de certains produits, qu'ils soient alimentaires ou industriels, difficultés à s'approvisionner en gaz et pétrole, augmentation des prix notamment ceux de l'énergie de plus en plus difficile voire impossible à supporter par les ménages et les entreprises. Le plus inquiétant restant les combats autour de la plus grande centrale nucléaire d'Europe qui peuvent provoquer à tout moment un événement incontrôlable.

L'été 2022 a été lui magnifique d'un point de vue météorologique. Les personnes en vacances ont énormément apprécié. Soleil et fortes chaleurs nous ont accompagnés depuis le mois de juin. Comme vous le découvrirez plus en détail lors de la lecture de ce bulletin, les gîtes communaux ont été bien occupés, tout particulièrement au mois d'Août et le plan d'eau a connu une belle fréquentation. La pluie a été quasiment inexistante ce qui n'est pas sans poser certains problèmes à notre campagne dont les paysages ont été durement affectés par la sécheresse. Nos agriculteurs, après une première fauche plutôt moyenne et pas ou très peu de secondes coupes de fourrage, ont déjà dû entamer leur stock pour alimenter leur cheptel. Les cultures céréalières ont également été impactées. Par ailleurs, certains éleveurs ont dû utiliser le réseau d'eau communal afin d'abreuver leurs animaux. Il est à espérer que nous retrouvons un climat équilibré le plus rapidement possible et pour cela l'investissement des entreprises mais également de chacun d'entre nous pour réduire au maximum notre empreinte écologique est désormais incontournable.

Dans ce cadre la gestion de l'eau et notamment celle de l'eau potable sera un enjeu fort des prochaines années. Cette compétence était jusqu'alors gérée en régie par la commune. Devant l'évolution permanente du contexte réglementaire, le vieillissement de nos installations et de notre réseau de distribution et les gros investissements nécessaires pour le maintenir en parfait état, le conseil municipal a décidé de demander l'adhésion de la commune au Syndicat des Eaux Vienne Briance Gorre. Cette adhésion permettra de mutualiser efficacement les moyens techniques et financiers nécessaires à une meilleure maîtrise des réseaux de distribution, ainsi que d'améliorer les niveaux de services rendus, particulièrement en ce qui concerne la surveillance et la qualité sécuritaire de l'eau distribuée. Elle ouvrira la voie à une approche globale de la gestion de la ressource en eau.

Meuzac est une commune où il fait bon vivre. Cette qualité de vie générée par la présence de commerces et services essentiels, d'un environnement ou la nature est omniprésente et préservée est un atout considérable qui favorise très certainement les nouvelles installations. Ainsi, trois lots du lotissement « Le hameau des Vergnes », mais également des parcelles appartenant à des particuliers ont été vendus et plusieurs maisons existantes, pour certaines sur le marché depuis plusieurs années, ont trouvé preneur. Nous avons accueilli et allons accueillir plusieurs nouvelles familles.

Je terminerai mon propos en ayant tout d'abord une pensée amicale pour notre doyen Monsieur ADRIEN LANGLADE dont la municipalité a tenu à célébrer récemment les cent ans puis, en vous souhaitant une bonne lecture de ce déjà quatrième numéro de MEUZAC INFO et enfin en vous invitant, une nouvelle fois, à prendre bien soin de vous.

GUY MONTET
Maire de Meuzac



PROJETS ET TRAVAUX



Vue partielle de l'équipe municipale.



Le public.

COMPTE RENDU ANNUEL DE MANDAT

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'ensemble des meuzacois était convié à participer au premier compte rendu de mandat présenté par le maire assisté des élus communaux.

Celui-ci s'est tenu le 13 mai à la salle polyvalente.

Force est de constater la très faible participation de la population. La raison en est sans doute l'information sans doute insuffisamment mise en avant et relayée. Nombre de lecteurs du bulletin du printemps ont fait part du fait que l'annonce de cette réunion leur avait échappé. De même, certains qui en avaient pris connaissance ont, au fil du temps, oublié ce rendez-vous citoyen.

L'équipe municipale est très attachée à la participation active des habitants à la vie, et donc, à l'avenir de la com-

mune. Elle ne renonce pas à cet événement et souhaite pouvoir renouveler l'exercice l'an prochain en veillant à lui donner une publicité maximum.

Le maire, Guy MONTET a débuté la séance en détaillant les actions entreprises depuis le début de mandat en mars 2020 d'une part et celles non encore engagées, principalement pour des raisons budgétaires dans le contexte inflationniste que nous subissons, d'autre part.

Opérations engagées lors du précédent mandat et menées à terme :

- Le local boulangerie/épicerie
- Le city stade au lac de la Roche
- L'adressage des voies
- La mise en place d'une bâche incendie

Opérations annoncées dans la profession de foi et réalisées :

- L'extinction de l'éclairage
- La remise en état des serres municipales confiées à un exploitant, Grégory Beulkes
- Travaux dans l'école : création d'un accès aux personnes à mobilité réduite faisant également fonction d'issue de secours et création d'un sanitaire
- L'entretien de la voirie communale et des chemins de randonnée
- Respect de la charte zéro phyto dans le bourg et le cimetière
- Accompagnement à la politique de réduction des déchets par la mise en place de 2 écopoints supplémentaires, sur le parking face à la mairie et au Moulin Brulé
- L'information des habitants par la diffusion de 2 bulletins par an et par les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- La maîtrise du budget notamment par le maintien du taux des taxes locales
- Renouvellement du mobilier de la salle polyvalente

Opérations annoncées dans la profession de foi et en cours :

- Réhabilitation du réseau d'assainissement
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Opérations annoncées dans la profession de foi et non encore engagées :



- L'enterrement des lignes électriques à Chataignol: échéance 2025
- La pose de panneaux solaires sur certains bâtiments communaux
- L'installation de structures gonflables pour enfants au lac de la Roche
- L'installation d'un panneau d'information électronique dans le bourg
- La création d'un chemin piéton entre le lotissement et la maison du Père Castor
- La rénovation des locaux communaux vacants et leur future affectation
- La rénovation de la salle polyvalente dans la perspective d'économie énergétique : isolation des murs extérieurs, remplacement des vitrages, l'éclairage par leds, nouveau système de chauffage
- L'accessibilité du lac de la Roche aux personnes à mobilité réduite : cheminement autour de l'étang et création d'un poste de pêche pour les personnes en situation de handicap.

A ceci s'ajoutent 2 opérations non prévues initialement qui visent à préserver et valoriser notre patrimoine :

- La mise en valeur du site de la celle grandmontaine
- La réfection des vitraux de l'église Saint Roch

A l'issue de cet exposé, la parole a été donnée aux participants qui ont notamment évoqué :

- Le problème récurrent de la circulation à vitesse excessive dans la traversée du bourg pour lequel il est vrai qu'une solution efficace reste à trouver. En attendant, la gendarmerie doit s'engager à multiplier les contrôles de vitesse
- Les travaux de réfection du pont de Forgeneuve : les travaux, conduits par le département devraient débuter début 2023 pour une durée de 5 mois à 6 mois
- La demande de création d'une station-service communale. Outre le problème de la localisation possible, l'opportunité de cet équipement se pose dans la perspective d'abandon progressif des hydrocarbures à moyen terme, l'alternative pouvant être un poste de recharge rapide pour les véhicules électriques
- Les problèmes pouvant résulter de la non constructibilité de terrains en zone non urbaine dans le cadre du PLU afin de limiter l'imperméabilisation des sols
- Le projet, envisagé un temps, de création d'une aire de stationnement le long de la route au-delà de la place Saint Roch mais l'emplacement pourrait être affecté par l'implantation d'un poste de relevage des eaux usées dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement qui, conjugués par ailleurs aux travaux de réfection du pont de Forgeneuve, entraveront fortement la traversée du bourg avec la mise en place de déviations importantes non encore définies
- Le problème des incivilités liées aux dépôts de déchets hors des conteneurs réglementaires

Au final, on perçoit que les interrogations des habitants sont diverses et multiples. La participation du plus grand nombre permettrait à la municipalité de mieux encore répondre à vos attentes et propositions.

PLU - POINT D'ÉTAPE

Depuis le point fait dans le précédent bulletin, le règlement écrit du PLU a été rédigé. Le projet comprenant l'ensemble des pièces (PADD, Zonage, règlement) a été communiqué pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) à son élaboration et qui disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leurs remarques.

Une réunion de concertation avec les PPA a été organisée le 24 juin à la salle polyvalente. Étaient représentés :

- La municipalité
- les PPA (Conseil départemental 87, Direction Départementale des Territoires (DDT 87), Chambre d'agriculture, Chambre de commerces et d'industries 87)
- les élus de communes voisines (Château Chervix et Montgibaud)
- le bureau d'études KARTHÉO.

L'Agence Régionale de Santé n'était pas présente mais avait adressé un courrier pour évoquer un point particulier relatif au captage de la Vernine.

Les modifications demandées ont essentiellement portées sur la rédaction de certaines actions définies dans le PADD afin de prévenir tout rejet possible par une PPA, notamment :

- limiter l'installation au sol de panneaux solaires et photovoltaïques à la seule autoconsommation dans les zones agricoles et naturelles,
- permettre l'implantation de panneaux solaires ou photovoltaïques sur les toitures et ombrières pour tous types de constructions en tenant compte des nuisances générées.

Le PADD ainsi modifié a été approuvé par le conseil municipal le 28 juillet.

Une réunion publique a été organisée le 22 septembre à destination des Meuzacois. La présentation faite par KARTHÉO visait à détailler ce qu'est un PLU : sa finalité, ses modalités d'élaboration et de concertation, les documents de référence établis (plans de zonage, règlements écrits), les étapes de la procédure d'adoption, ce dans un cadre général sans aborder de fait le PLU de Meuzac.

Celui-ci fera l'objet d'une enquête publique en début d'année prochaine. Le projet sera mis à disposition du public qui pourra faire part de ses remarques ou questionnements au commissaire enquêteur nommé par le Président du tribunal administratif. L'ensemble de la population est invité à participer à cette étape essentielle à l'évolution raisonnée et harmonieuse de la commune pour les prochaines décennies.

Vestiges de probables murs-bahuts des galeries du cloître et canalisations.

Ci-dessous : Dispositif d'adduction d'eau.



LA CELLE GRANDMONTAINE DU CLUZEAU

1 - ÉTUDES PRÉALABLES AU PROJET DE VALORISATION DU SITE

Par délibération du 1^{er} juillet 2021, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'aménagement et valorisation de la celle grandmontaine du Cluzeau. Dans ce cadre il convenait au préalable d'améliorer les connaissances scientifiques du site au travers d'un lever topographique et de la réalisation de sondages archéologiques localisés.

Après mise en concurrence réglementaire, les 2 lots du marché ont été attribués :

Lot 1 - étude topographique à la société GEOFLY, sise à La Porcherie

Lot 2 - études archéologiques à HADES SCOP SAS, sise à Bordeaux

Une subvention de 46 877 €, représentant 80% du montant HT de l'opération, a été octroyée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) via la Chataigneraie Limousine.

Les fouilles ont été réalisées sur 3 semaines début mai, à l'issue du relevé topographique. Elles ont fait l'objet, en juin de 3 visites commentées à destination de l'école, des élus et des personnes qualifiées par Laure Leroux, archéologue responsable des fouilles, qui a rédigé l'article ci-après dressant un premier bilan des recherches.

logue responsable des fouilles, qui a rédigé l'article ci-après dressant un premier bilan des recherches.

2 - LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Dans une perspective de valorisation patrimoniale du Cluzeau, la municipalité, soutenue par le Service Régional de l'Archéologie, a initié une étude archéologique préalable, réalisée en mai 2022 par les bureaux d'études Géofly - pour la topographie - et Hadès, pour l'archéologie.

L'existence d'une fondation de l'ordre de Grandmont - une celle - étant pressentie grâce aux textes. Les objectifs de cette étude consistaient à évaluer le potentiel archéologique du site, l'état de conservation des vestiges éventuels et esquisser son organisation.

Le chantier, d'une durée de 3 semaines à 4 archéologues professionnels, a donné lieu à sept sondages soit 200 m² cumulés dont un seul s'est avéré négatif, confirmant l'existence de vestiges enfouis. Parmi les principaux résultats, citons d'abord la découverte d'un dispositif d'adduction d'eau alimentant probablement un lavabo à l'emplacement supposé du cloître, face aux ruines d'un bâtiment en élévation qui pourrait correspondre à la salle du chapitre.

Dans le prolongement de cette bâtisse, a été découvert un autre mur, d'1,30 m de largeur, à contreforts plats, laissant deviner un bâtiment clôturant la celle au sud-est. Au sud des vestiges, ont été mis au jour des structures correspondant sans doute à des annexes liées à l'exploitation du domaine, abandonnées à la fin du Moyen Âge. La clôture ancienne du site - à l'origine peut-être de son nom, dérivé de l'enclos - pourrait avoir pris la forme d'une palissade en bois. Au nord-ouest, près d'une maison édiflée vers la fin du XIX^e siècle, ont également été découverts une cour pavée et un mur correspondant à un bâtiment détruit. Un autre sondage, à l'emplacement supposé de la chapelle, au nord des ruines, livre toutefois les témoins d'une démolition et d'une intense récupération des matériaux, cohérente avec les archives post-révolutionnaires.

Le bilan de ces sondages s'avère donc très positif, en confirmant le potentiel archéologique du site et en localisant l'essentiel des vestiges dans la partie ouest de l'enclos ; la mise au jour des vestiges d'un cloître constitue également une belle découverte, d'autant qu'ils sont très rarement conservés.

GESTION DU RÉSEAU DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

NOUVELLE MODALITÉ : UN CHOIX ASSUMÉ

1 - CONTEXTE

L'eau est un élément essentiel à la vie. Les ressources sont de plus en plus parcimonieuses du fait du changement climatique. Il importe de les préserver et d'éviter les pertes liées au réseau de distribution tout en garantissant une eau de qualité pour la consommation humaine.

La loi N° 2015-991 du 7 août 2015 a opéré le transfert aux communautés de communes la compétence "eau potable" au titre de leurs compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2020. La loi Ferrand n°2018-702 a, pour les communautés de communes qui le souhaitent, permis le report de cette échéance au 1^{er} janvier 2026.

La communauté de communes BSHV n'a pour l'heure pas repris la compétence "eau potable" mais s'est engagée sur le principe de mener une étude sur l'assainissement et l'eau potable à l'échelle intercommunale. La société Altéreo a été missionnée pour la réalisation du diagnostic des ouvrages d'alimentation en eau potable.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

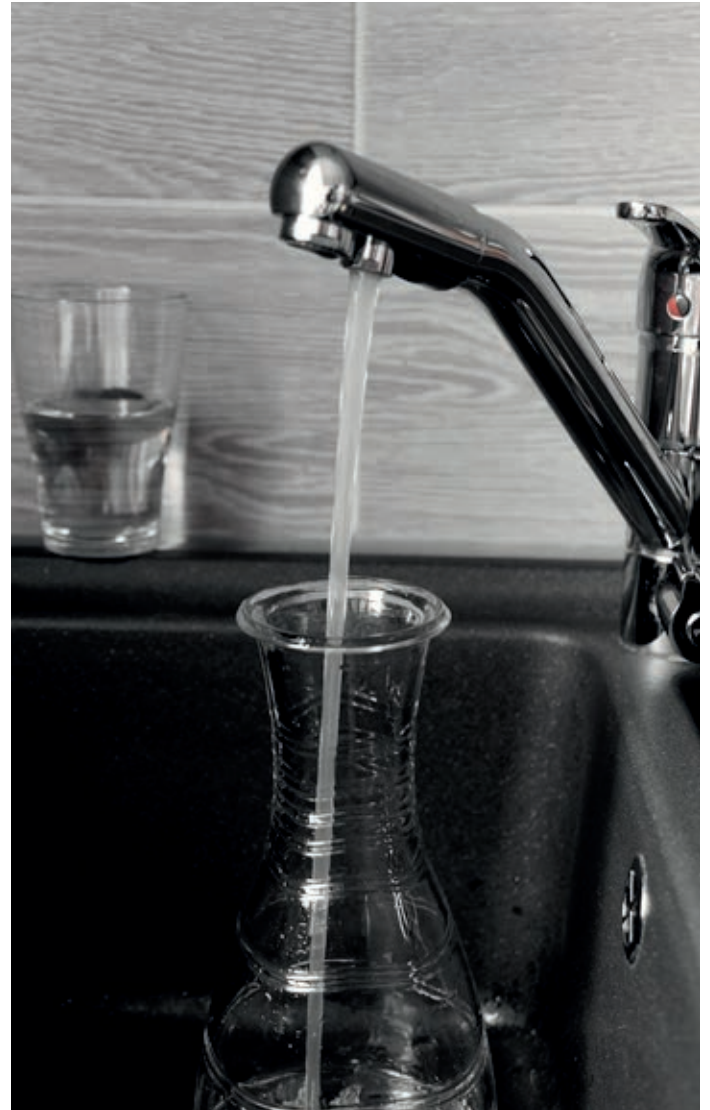
- Etablir un état des lieux complet des ouvrages et du service d'eau potable sur chaque commune ;
- Etablir une modélisation des ouvrages afin d'apprécier les principales causes de dysfonctionnements ;
- Evaluer l'évolution des besoins en eau à moyen et long terme ;
- Etablir un Schéma Directeur "Eau Potable" cohérent au travers d'un programme d'actions et d'investissements chiffré et hiérarchisé.

La commune de MEUZAC pourrait connaître de grandes difficultés pour continuer à assurer la gestion de ce service dans les années à venir au vu de l'évolution du contexte réglementaire et du programme d'investissements en cours d'élaboration dans le cadre du schéma directeur.

2 - GESTION ACTUELLE DU RÉSEAU DE MEUZAC

Le réseau est pour l'heure entretenu en régie par les cantonniers qui ont en charge de surveiller les installations, les réparer quand ils en ont la capacité ou faire intervenir les équipes spécialisées de la SAUR, repérer les fuites apparentes du réseau et relever les compteurs d'eau. Ces tâches, dont ils s'acquittent avec sérieux tout au long de l'année compte tenu des astreintes auxquelles ils sont assujettis, représentent une charge de travail d'1/2 équivalent temps plein à l'année.

Mais nos installations sont vieillissantes et mal connues pour certaines :



- 3 captages, dont 2 présentent des fissures sur le génie civil extérieur et qu'il y a lieu de sécuriser
- 2 ouvrages de stockage datent de 1960, le troisième de 1980
- Les 2 surpresseurs du réseau, implantés à La Croix, datent de 1960
- 2 des 5 compteurs de sectorisation (mesurant en continu les volumes entrants, sortants et mis en distribution, permettant ainsi d'identifier les pertes sur chacun des secteurs ainsi que connaître les volumes consommés sans comptage) sont vétustes et en nombre notablement insuffisants. Une dizaine serait nécessaire.
- Sur les 532 compteurs abonnés, seuls 68 sont âgés de moins de 15 ans, le reste dépassant cet âge ou d'âge



Captage d'Hilaire (Benayes).



Réservoir et surpresseurs de La Croix.

inconnu sachant que 15 ans est considéré en France comme la limite d'âge d'un compteur pour demeurer fiable

- Le linéaire de conduite représente 74,5 km dont 79% de conduites de distribution posées en majorité dans les années 1980. Le réseau est en fonte pour 16% environ et en PVC pour le reste dont 40% date d'avant 1980, pouvant concourir à des concentrations en Chlorure de Vinyle Molymère (CVM) supérieures à la réglementation. Des mesures sont à effectuer à ce titre.

Concernant les 2 unités de neutralisation et désinfection de La Croix et de la gabie du Colombier, datant de 2011, elles sont en bon état.

Par ailleurs, la réglementation est de plus en plus contraignante concernant la préservation de la qualité de l'eau au travers des équipements de distribution, notamment des conduites dont l'état est très mal connu.

Il nous faut reconnaître que nous ne sommes plus en mesure d'assumer techniquement et financièrement tous les contrôles et travaux de rénovation du réseau tels qu'exigés par la réglementation.

Au vu de ce constat, Guy Montet a convié le syndicat des eaux Vienne Briance Gore (VBG) en la séance du conseil municipal du 28 juillet afin de présenter sa structure et les conditions de gestion du réseau qu'il serait à même de proposer.

VBG, créé en 1956, gère la production et la distribution de l'eau potable de 57 communes du sud du département, représentant 100 000 personnes, tant en milieu urbain que rural. Sur les 11 communes de la communauté Briance Sud Haute Vienne, 7 sont adhérentes au syndicat et Magnac Bourg a fait acte de candidature qui devrait être effective au 1^{er} janvier prochain.



État vétuste du réservoir du Gaulier.

QUI FAIT QUOI

Syndicat VBG

Il est maître d'ouvrage public pour l'ensemble des installations mises à sa disposition par la commune. Disposant de toutes les compétences techniques, administratives et financières requises, il assure les missions suivantes :

- Il décide des investissements nécessaires au service
- Il finance les investissements, seul ou en sollicitant les aides de l'Etat, du département et des agences de l'eau
- Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux, des études préalables à la réception des travaux
- Il assure et finance l'entretien, les réparations et la remise en état du patrimoine bâti
- Il fixe les tarifs en novembre pour l'exercice suivant
- Il assure le contrôle du délégataire, SE3R, auquel il a confié la gestion des réseaux par contrat de délégation de service public

SE3R (Syndicat des Eaux des 3 Rivières) : filiale de SAUR, délégataire de VBG depuis 2017 pour 12 ans

- Renouveler, remplacer ou réparer tout équipement électro-mécanique défaillant
- Détecter et réparer toutes les fuites signalées ou découvertes par lui
- Assurer sans discontinuer le service public de l'eau potable
- Installer ou renouveler les compteurs des usagers
- Assurer le relevé annuel des compteurs et la facturation de l'eau aux usagers

Ce, dans le cadre d'un contrat comportant des objectifs de performance, au premier titre duquel figurent le rendement du réseau et la qualité de l'eau, sous peine de pénalités.

3 - LE PRIX DE L'EAU

Prix comparés 2021 (en euros) sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (référence INSEE)

	VBG	MEUZAC
1. Parties fixes		
Délégataire	22,72	
Collectivité	18,00	30,00
TOTAUX	40,72	30,00
2. Consommation proportionnelle		
Part délégataire	0,8694	
Part collectivité	0,50	1,45
TOTAUX	1,3694	1,45
3. Redevances		
Contre-valeur pollution	0,33	0,33
Prélèvement	0,051	0,25*
TOTAUX	0,381	0,58
4. Montant total hors taxes pour 120 m³	250,77	273,60
5. Montant total TTC pour 120m³	264,56 TVA 5,5%	273,60 Pas de TVA
Prix total TTC du m³	2,20	2,28

* Redevance correspondant au prélèvement sur la ressource en eau. Cette redevance, fixée chaque année par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, est payée par la commune mais n'était pas, jusqu'à ce jour, répercutée sur la facturation des usagers contrairement aux dispositions réglementaires. Cette exemption ne pourrait être maintenue dans le cadre de la régie en cas de poursuite de ce mode de gestion.

- Le prix de l'eau fournie par VBG est 3,5 % moins élevé que le coût régie fixé par la municipalité mais, il convient de souligner :
- Que le coût de remise en état, d'entretien et de modernisation des installations (étendre la sectorisation du

réseau avec télétransmission des débits pour une détection rapide et localisée des fuites par exemple) représenterait des dépenses importantes nécessitant le recours à l'emprunt et par là même à une augmentation substantielle et continue du prix municipal

- Que le prix actuel régie ne reflète pas le coût réel du service
- Que la charge de travail liée la distribution de l'eau potable pour nos agents (surveillance des installations, interventions et relevé des compteurs) représente environ 1 agent à mi-temps sur l'année qui pourra être consacrée à un meilleur entretien du territoire de la commune
- Que les niveaux de technicité du syndicat et de son prestataire SE3R garantissent un niveau de service ne pouvant pas toujours et en permanence être assuré par nos cantonniers

Par ailleurs, le syndicat met à disposition l'outil GeoSeHV, plateforme cartographique qui regroupe les données géolocalisées essentielles à l'aménagement du territoire et intégrant la cartographie des réseaux d'eau potable avec leur localisation, leur représentation graphique ainsi que leurs caractéristiques techniques.

Le syndicat offre enfin la possibilité de mensualiser sur 10 mois le règlement de la facture d'eau, facilité à même de répondre aux difficultés économiques du moment auxquelles doivent faire face les ménages.

A l'issue de la présentation, VBG s'est retiré et les élus ont débattu de l'opportunité d'adhérer à ce syndicat qui a ensuite été soumise au vote. La demande d'adhésion a été adoptée à la majorité.

Sous réserve de l'accord du conseil syndical de VBG et de chacune des communes adhérentes, l'adhésion de Meuzac au syndicat sera effective au 1^{er} janvier 2023.

CHIFFRES CLÉS DE VBG

Au 01/01/2022, le syndicat était composé de 34 communes, de deux communautés de communes et d'un communauté urbaine du département de la Haute-Vienne.

57 communes

3 200 kms de réseaux d'alimentation en eau potable

50 000 usagers pour 100 000 habitants

118 réservoirs ou bâches enterrées

31 stations de surpression

19 pompes de reprises

139 compteurs de sectorisation

1290 poteaux incendie

4,8 millions m³ distribués

82,1 % : rendement du réseau





SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



bouts et Compagnie” et procédé à de multiples répétitions pour aboutir au spectacle achevé qui à été présenté et qui a ravi l’assistance.

Au total, c’est une soixantaine d’enfants de la maternelle au CM2 qui a été mise à contribution et ont tenu leur rôle avec une grande conviction et dynamisme.

Que Mmes Mabrouki, enseignante à Meuzac, Delahaye (Benayes), Nadal et Genty (Montgibaud) soient ici remerciées ainsi que l’association des parents d’élèves pour leur engagement qui a permis la pleine réussite de cet événement tant apprécié des enfants et leurs parents.

Le spectacle a été suivi d’un goûter préparé par des parents et s’est prolongé par des jeux extérieurs conçus pour les enfants et organisés par l’association des parents d’élèves.

LA FÊTE DES ÉCOLES

LA SALLE POLYVALENTE A FAIT LE PLEIN LE 30 JUIN POUR LE SPECTACLE DE FIN D’ANNÉE DES ENFANTS DES ÉCOLES DE MEUZAC, MONTGIBAUD ET BENAYES.

Le spectacle, “La princesse est malade” est une libre adaptation de l’album du même nom d’Eric Dauzon, fable écologique qui milite innocemment pour le respect de la nature et la préservation des ressources naturelles au travers du remède qui guérira la princesse fournie par un simple jardinier : une pomme (bio, ça va sans dire) après maintes et vaines médecines et incantations plus ou moins magiques.

Les enseignantes ont durant l’année préparé avec les enfants tous les costumes et décors selon la mise en scène conçue par Valérie GERBERE de la compagnie “P’tits



RENTRÉE DES CLASSES

Comme l’an dernier, 18 élèves de grande section de maternelle, CP et CE1, ont repris le chemin de l’école le 1^{er} septembre.

Par ailleurs :

- Emilie Grandjean assure désormais la confection des repas de la cantine en remplacement de Jean-Marc Vigier, parti vers de nouveaux horizons professionnels,
- Stéphane Roussi sera cette année ATSEM à plein temps à l’école de Meuzac suite à l’arrivée d’une classe de grande section.

Pour voir toutes les photos et vidéos, scannez le QRcode



CULTURE, TOURISME ET LOISIRS



LE GALA DE DANSE DU CALM

Nous avons fêté cette année les 30 ans du club fondé en 1992 par Mme Michèle Lavaud.

Environ 180 personnes ont assisté au spectacle le samedi 11 juin dernier, réunissant environ quarante danseuses entre 3 ans pour la plus jeune et 38 ans pour la plus âgée. Un groupe de danseurs de claquettes débutants et confirmés nous a par ailleurs accompagné sur certaines danses ainsi qu'un groupe de danse dynamique.

Le thème du spectacle était Robin des bois.

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui nous apportent leur concours tout au long de l'année :

- les costumières bénévoles qui nous aident à confectionner tous nos costumes,
- les municipalités de Benayes et Meuzac qui mettent à notre disposition leur salle des fêtes pour les cours et le spectacle,
- le comité des fêtes de Benayes qui nous prête des costumes,
- le comité des fêtes de Meuzac pour son apport logistique (bancs, tireuse à bière...).

Pour les fêtes de fin d'année, un spectacle cabaret-repas sera proposé par le club le 03 décembre 2022 sur le thème de Noël et la saison 2022-2023 se clôturera le 10 juin par le spectacle traditionnel.

Les cours reprendront début septembre, les vendredis soir pour une nouvelle saison.



L'ensemble des photos





LE TOURNOI DU TALADOU

Après 2 ans d'interruption, le tournoi de rugby flag (rugby sans contact à 7 contre 7) du Taladou a enfin pu être organisé le 4 juin autour du stade du pré Coudert la journée, suivi de la soirée champêtre sous la halle.

Le club de rugby des hirondelles de Saint Germain les Belles a pris le relais de Made in Meuzac pour l'organisation de la partie sportive. 7 équipes, dont certaines mixtes, se sont affrontées tout au long de la journée conjuguant le plaisir de jouer au désir de vaincre l'équipe adverse. Made in Meuzac a, quant à elle, conservé l'organisation de la soirée.

Si tout avait parfaitement débuté au moment de l'apéritif, un violent orage s'est soudainement abattu avec des précipitations abondantes accompagnées de forts coups de vent mettant en péril le barnum abritant la buvette. Fort heureusement, de nombreux « piliers » ont pu s'arrimer aux montants de la structure et ainsi la maintenir en place. Autres désagréments causés par cette tempête, relativement courte mais violente : l'inondation d'une partie de la halle et des coupures de courant répétées qui perturbèrent la confection des repas en début de soirée.

Mais tout est rentré dans l'ordre assez rapidement et le nombreux public présent a très vite oublié l'incident en dansant sur la musique du DJ jusque tard dans la nuit.



UNE OPÉRATION QUI BAT DE L'AILE

La troupe Bat de l'aile a, le 16 juillet, réservé la primeur de son nouveau spectacle, le 12^{ème}, aux Meuzacois qui ont répondu en nombre. Intitulée "une opération qui bat de l'aile", pièce de 120 minutes en deux actes, en français et en langue limousine avec appui de la vidéo sur grand écran et la mise en place de deux scènes.

Les 230 spectateurs présents ont apprécié cette pièce de théâtre drôle et décalée comme toujours !



Je tiens à remercier les amoureux de la toile qui demeurent fidèles. Ce bénévolat qui m'enrichit a donc lieu d'être.

L'association Ciné plus en Limousin propose toute l'année dans 45 communes en Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et une partie du Puy-de-Dôme, des séances de cinéma dans le cadre de circuits cinéma itinérant. Depuis sa création en 1986, c'est près d'un million de spectateurs qui ont assisté aux plus de 20 000 séances organisées, dont plus de 1 000 en plein air depuis 2001.

Elle dispose de matériel numérique performant, offrant même la possibilité de projection en 3D et est à même de proposer les films les plus récents.

L'association bénéficie d'aides régionales, départementales et municipales mais la pérennité de son activité repose pour l'essentiel sur les recettes encaissées qui sont très variables, et souvent insuffisantes, lors des projections itinérantes dans les communes. La période estivale permettant les projections en plein air très fréquentées permet de compenser en partie les déficits enregistrés le reste de l'année.



Cédric Boschage, projectionniste et directeur de l'association.

MEUZAC FAIT SON CINÉMA

C'est en avril 2012 que la municipalité a été sollicitée afin d'autoriser la projection de films à la salle polyvalente. Avec l'appui et l'aide du maire de l'époque, Christian REDON SARRAZY, le projet a été finalisé en mars 2013 par l'installation d'un écran sous carter de 6 m de large.

Une convention de partenariat, reconductible annuellement, fut signée par la mairie avec l'association CINE PLUS EN LIMOUSIN.

Une à deux séances par mois sont programmées, le jeudi à 20h30.

Le succès est généralement au rendez-vous, le public dépassant largement le cadre de la commune et pouvant regrouper jusqu'à 75 personnes pour les projections en plein air.

Avec la pandémie, tout a été arrêté. Les projections ont repris depuis janvier. Cette activité rurale recommence doucement à revivre (entre 15 à 20 personnes par séance).



Françoise ABBA, bénévoles pour CINE PLUS.

LES MARDIS "BIBLIO CONTES ET JEUX" DE FRANÇOISE ABBA

Fort du succès remporté l'an dernier, F. ABBA a une nouvelle fois donné rendez-vous aux enfants de 3 à 8 ans au bord de la plage les mardis après-midi de juillet et août. Sous le tulipier de Virginie, diverses activités étaient proposées : lecture, contes, jeux afin de répondre au mieux aux désirs de chacun. Le beau temps quasi permanent a attiré un jeune public plus nombreux qu'à la première édition. 56 enfants ont ainsi été accueillis en 5 mardis, venus de la communauté de communes, de Suisse, du Lot... L'arbre aux contes a été cosmopolite.

Félicitations à F. ABBA pour cette heureuse initiative qu'elle aura certainement à cœur de reconduire l'an prochain sachant que, selon ses mots *"c'est une merveille de pouvoir écouter le monde de l'enfance, qui nous chante la vie. Eux et moi n'ont pris que du bonheur en prenant congé de la vie réelle."*



Le trio LUNA NOVA.

APRÈS UN LONG ET INTENSE ÉPISODE CANICULAIRE, IL ÉTAIT À CRAINDRE UN TEMPS PERTURBÉ POUR LA FÊTE DES 15 ET 16 AOÛT. L'ESSENTIEL DE LA FÊTE A ÉTÉ ÉPARGNÉ ET C'EST DANS UNE ATMOSPHÈRE RAFFRAICIE ET PARFOIS NUAGEUSE QUE LES ANIMATIONS ONT PU SE DÉROULER.

LA FÊTE DE LA SAINT ROCH

SOUS LE SIGNE DES ANNÉES

Tout a débuté le 15 par le traditionnel concours de pêche. Un succès puisque 60 pêcheurs s'étaient inscrits, soit le double du nombre attendu. Les prises furent relativement modestes, en nombre comme en taille mais qu'importe et la matinée s'est achevée par la remise d'un prix à chacun des participants.

Comme l'an passé, les Meuzacois et estivants se sont partagés entre la fête foraine et une initiation au vélo sur une piste de pumtrack, parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Une attraction nouvelle a de suite trouvé son public. Sur le principe de l'escape game, la compagnie INTRIGORD avait conçu un scénario d'un cambriolage perpétré à Meuzac et proposait de mener l'enquête pour retrouver l'auteur. 50 "enquêteurs" ont ainsi parcouru le bourg à la recherche des indices disséminés en divers endroits permettant de confondre le voleur et de déterminer les circonstances du vol et son mobile. Les participants, adultes comme enfants ont pleinement joué le jeu et apprécié le dynamisme et la jovialité de l'animateur.



Cambriolage à Meuzac.



En prélude au repas sous la halle, qui a fait le plein avec plus de 250 couverts, le trio corrézien LUNA NOVA a, cette année encore, séduit le public avec son répertoire, mélange de tubes francophones et internationaux revisités façon soul-jazz. La soirée s'est achevée par le bal animé par Momo.

Le lendemain Meuzac a enfin retrouvé son vide-grenier, célèbre dans la région et même au-delà.

Certes, le nombre d'étals était moins important que les années avant covid, 140 contre 300 en 2019 mais les visiteurs étaient bien présents. Gageons que cette reprise n'est que la première étape d'une reconquête et que le vide-grenier retrouvera rapidement l'affluence des grands jours.

Les animations de l'après-midi avaient pour thème le vintage, réminiscence des années 60-70 avec, tout d'abord le défilé de voitures de collection accompagné de la BANDA de MALEMORT. Dans les véhicules avaient pris place des jeunes filles -et des moins jeunes- habillées et maquillées vintage. 14 concurrentes ont participé à l'élection de miss



Spectacle de danse du CALM.



Élection de miss vintage.



Les Rocking Lilly's.

60

Vintage qui a été proclamée avant la soirée grillades sous la halle.

Toujours sur ce thème, les Rocking Lilly's, trio féminin uni par la même passion des années 50/60 et le look Pin-Up, ont revisité les standards du rock n roll dans des chorégraphies originales et dynamisantes qui ont donné l'envie de danser à nombre de spectateurs.

Le CALM (Centre Animation Loisirs de Meuzac) s'est ensuite produit, certes dans un style plus classique, mais dans un même esprit de perfection. Le spectacle de danse proposé a remporté tout autant de succès qu'à son spectacle de juin.

A 23h30, la foule encore nombreuse à déambuler dans la fête foraine ou à diner sous la halle, a rejoint l'emplacement où la compagnie « Les Merveilles de l'eau » proposait un spectacle de fontaine musicale et lumière sur jet d'eau. Les feux d'artifice ayant été interdits en Haute Vienne, le comité des fêtes avait recherché en urgence un spectacle alternatif susceptible de marquer dignement la fin de ces

deux jours de festivités. En l'occurrence, le bassin de 17 m de long était équipé de puissants jets d'eau et de projecteurs. La combinaison de l'eau et des jeux de lumière colorée permet de varier les effets offrant un spectacle qui a été apprécié du plus grand nombre. Précisons que l'eau utilisée avait été prélevée dans l'étang de la Roche pour y être reversée à la fin du spectacle, sans perte notable.

La soirée s'est clôturée par le bal animé par le dynamique orchestre ALOA jusque tard dans la nuit.

Félicitations et remerciements aux membres du comité des fêtes et à toutes les personnes ayant apporté leur concours à la réussite de cet événement annuel.



L'ensemble des photos





BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

LA SAISON ESTIVALE (JUILLET/AOÛT) A ÉTÉ TRÈS BONNE MALGRÉ LES FORTES CHALEURS QUI AURAIENT PU FAIRE BAISSER LE TAUX DE FRÉQUENTATION PLAGE.

Lac de la Roche

Conformément au décret n° 2022-105 du 31 janvier 2022, afin d'améliorer la lisibilité de la signalétique utilisée sur les plages et lieux de baignade ouverts gratuitement au public, nous avons mis en place :

- les drapeaux de conditions de baignade
- les messages associés
- l'indication fléchée de la zone de baignade surveillée
- la délimitation de la zone de pratique nautique
- la signalétique du poste de secours avec panneaux d'information
- le code vestimentaire des sauveteurs.

Le 07 juillet, la Sous-Commission Départementale d'Hygiène et de Sécurité des piscines et plans d'eau aménagés a émis un avis favorable à la poursuite de l'activité de baignade sur le lac de la Roche (avec des recommandations).

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine a effectué 6 contrôles sanitaires des eaux de baignade de juin à août avec comme conclusion sur chaque prélèvement :

- eau de bonne qualité bactériologique
- absence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines.

Nos sauveteurs aquatiques, **THOMAS** en juillet et **YOHAN** en août ont assuré la surveillance avec rigueur et pédagogie.

Ont été comptabilisés :

- 780 baigneurs
- 4 soins
- 1 intervention sur un baigneur en difficulté
- 1 évacuation sanitaire par les pompiers.

LINA en juillet, **AXELLE et MARINE** en août, chargées de la gestion de l'espace nautique et du mini-golf, très sollicitées, ont parfaitement su gérer le flux des réservations.

- 677 sorties en canoés, paddles ou pédalos ont été enregistrées (plus du double qu'en 2021 «322»)
- 305 clubs de golf mis à disposition

L'aire de jeux et le city stade ont comme toujours été très appréciés et fréquentés.

Village de gîtes :

L'occupation des gîtes a été en augmentation progressive, 15 locations en juillet, les 6 gîtes loués en permanence en août .

EMILIE et FRANÇOISE ont nettoyé, lavé, repassé et accueilli les vacanciers avec l'aide des membres du conseil municipal et conjoints, à l'occasion d'un week-end particulièrement chargé.

La saison est loin d'être terminée, puisque à l'heure où nous préparons ce bulletin, l'ensemble des gîtes est réservé pour la semaine 37.

Les retours de locations édités par Gîte de France font apparaître, en résumé :

- cadre magnifique, calme et très agréable
- infrastructures autour du lac supers pour les enfants
- chemins de randonnées agréables
- location à recommander
- gîtes très agréables et bien équipés
- location à recommander

Un grand merci à vous toutes et tous qui œuvrez pour mettre en valeur notre belle commune.



LA VIE ASSOCIATIVE



L'OCCITANE

Président Philippe Dubreuil

L'OCCITANE S'OFFRE UN HISTORIQUE 6^{ÈME} TOUR EN COUPE DE FRANCE

Le 25 Septembre, l'équipe D1 de l'Occitane Foot a réalisé une belle performance en gagnant 2-1 à Magnac Bourg face à la JS LAFARGE (équipe de R2) lors du 4^{ème} tour de la coupe de France 2002-2003.

Elle a réitéré lors du 5^{ème} tour le 9 octobre face à l'E.S La Rochelle (équipe de R1) par 2 buts à 0.

L'aventure s'est arrêtée le 15 octobre face à l'AS Merpins, formation charentaise de Régional 2. Nous tenons toutefois à féliciter les joueurs ainsi que leur staff, notamment l'entraîneur Thomas Sarre pour la joie et les espoirs qu'ils ont su créer auprès des très nombreux supporters de ce valeureux club.

CALM

Présidente Michèle Lavaud

Cours de danse moderne

Tous les 15 jours (vendredi soir):

« Les Minus » de 18h à 19h (4 - 7 ans)

Tous les vendredis :

de 18h à 19h pour les 7 - 12 ans

de 19h à 20h pour les 12 - 18 ans et plus

de 20h à 21h pour les adultes en danse dynamique

Cours de claquettes tous les jeudis à Pompadour : de 18h30 à 19h30 pour les débutantes de 19h30 à 20h30 pour les confirmées

MEUZAC GYM

Présidente Maryvonne Redon Sarrazy



Tous les lundis à 20h45, salle polyvalente.
Gymnastique volontaire, fitness, cardio, renforcement musculaire.

Encadré par Nicolas, animateur professionnel.

Renseignements : 07 77 44 26 71

CCJ CRÉATION CULTURE JEUX

Présidente Nicole Ramby

Rendez vous le mardi de 14h à 18h30 pour participer aux activités diverses proposées par l'association (jeux de cartes, pétanque, après-midi à thème,...)



L'école du vélo.

MEUZAC ÉVASIONS

Président Jean-Claude Bellarbre

L'école du vélo accueille les enfants tous les samedis matin de 10h à 12h au citystade, hors vacances scolaires.



SOCIAL

REPAS À DOMICILE

Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 qui intervient sur Boisseuil, Château Chervix, Eyjeaux, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Genest sur Roselle, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance et Vicq sur Breuilh .

Le prix du repas était fixé à 7,95 € pour 2022. (Le tarif est modifiable en début d'année après avis du Conseil d'administration). Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Département (Sur présentation de justificatif)

Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du béné-

ficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine. Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.

En 2021, la poursuite de la pandémie a engendré une sollicitation du service plus importante que les années antérieures. Nous avons servi 19787 repas dont 1446 sur la commune de MEUZAC. Cette augmentation s'est maintenue en 2022.

Votre déléguée, élue municipale à MEUZAC est Madame Jeanine RUAUD.

Pour tous renseignements :

Astier Martine (Présidente) 06 03 22 04 74



Une question sur le logement ?

Pensez à l'ADIL 87 !

Vous recherchez **des informations juridiques, financières ou fiscales** concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...



N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

www.adil87.org

contact@adil87.org



Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement



LE COIN DES LECTEURS

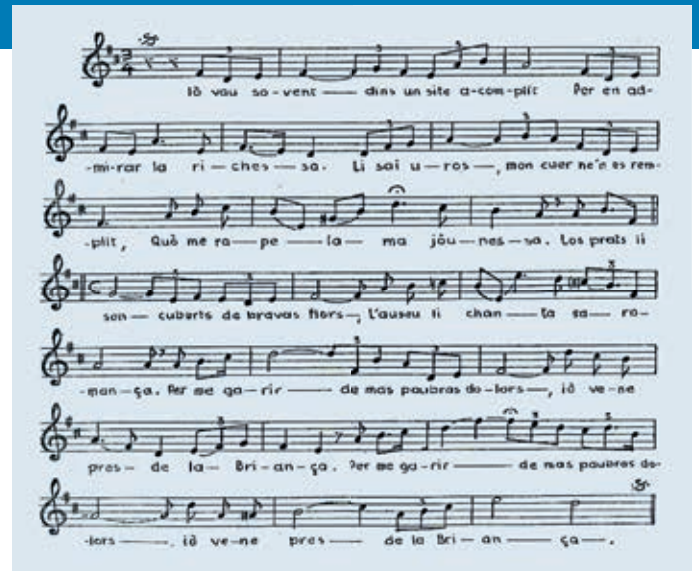


Un lecteur nous a demandé de publier le flyer ci-dessus invitant les Meuzacois(es) à participer en nombre à cette soirée alliant tradition et modernité.

BAL FOLK

un atelier gratuit « Initiation aux Danses Folk » aura lieu avant le bal. Rendez-vous à 19h pour réviser les classiques (Mazurka, scottish, polka, bourrée...) et y rajouter quelques variantes et improvisations ! Avec Marion !

Informations et réservations : laviefaitealamain.free.fr



PETITE CHRONIQUE SUR LE PATOIS LIMOUSIN

Voici les deux premiers couplets de la chanson "La Briança" qui vante le charme de notre rivière limousine. Le poème écrit par Joseph Mazabraud, né en 1816 à Solignac a été mis en musique par François Sarre en 1897. Elle fut chantée pour la première fois à Pierre-Buffière par les jeunes de cette cité sous la baguette de François Sarre et obtint le 2^e prix du concours musical "Les églantines".

*Iò vau sovent dins un site acomplít
Per en admirar la richessa.
Li sai uros, mon cuer ne 'n es remplit,
Quò me rapela ma jòunesa.
Los prats li son cuberts de bravas flors,
L'auseu li chanta sa romança.
Per me garir de mas paubras dolors
vene pres de la Briança*

*La jòuna gent, braç dessus braç essos,
Rajòunissen sa permenada.
Vòl-t-om peschar, l'es plena de peissons,
D'abord om'n a 'gut 'na paelada.
Quand 'na filha a perdut son amant,
La li vai plena de confiança.
A son retorn la 'n a un pus charmant
Que l'a trobat vers la Briança*



Pour voir l'intégralité du poème, en occitan et en français, et entendre la chanson, scannez le QR CODE



LA CELLE GRANDMONTAINE

PATRIMOINE MEUZACOIS, partie 2

Maison-grange située à l'entrée du site (fin 19^{ème}, début 20^{ème}) qui sera aménagée en maison du randonneur.

POURSUIVONS NOTRE (RE)DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE MEUZACOIS PAR LA CELLE GRANDMONTAINE DU CLUZEAU, SITE SANS DOUTE MOINS CONNU QUE LA LANDE ATTENANTE MAIS AUQUEL UN HISTORIEN LOCAL, ALBERT SAGE, A CONSACRÉ, À JUSTE TITRE, UN IMPORTANT ET TRÈS DOCUMENTÉ ARTICLE EN 1999 (BULLETIN N°7 DE L'ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DU PAYS DES BRIANCES, RÉÉDITÉ EN 2017).

La reproduction in extenso de cet article dépasserait largement le cadre du présent bulletin. Il s'agit donc ici de dégager les éléments principaux explicitant, selon son auteur, le site et son histoire au travers d'extraits, éléments qui seront d'ailleurs à confronter aux résultats des fouilles archéologiques évoquées supra.

Et d'abord, qu'est-ce qu'une celle et l'ordre de Grandmont dont elle tire son qualificatif ?

Celle vient du latin « cella » signifiant magasin, grenier, qui a donné « cellier » en français et « cela » en occitan, signifiant

« cellule, ermitage ». Il s'agit en fait de l'habitation d'un petit groupe de moines ou moniales dépendant d'un prieuré ou d'une abbaye.

L'ordre de Grandmont est un ordre monastique catholique originaire du Limousin, répandu de l'Angleterre à l'Espagne, qui prêchait la pauvreté dans la solitude. Fondé vers 1076 par Etienne de Muret, du nom du village près d'Ambazac. À la mort du fondateur, le 8 février 1124, l'ordre s'installe à Grandmont (aujourd'hui faisant partie de la commune de Saint-Sylvestre à 5 km d'Ambazac) sous la direction du prieur Pierre de Limoges. L'ordre fut dissous en 1772.

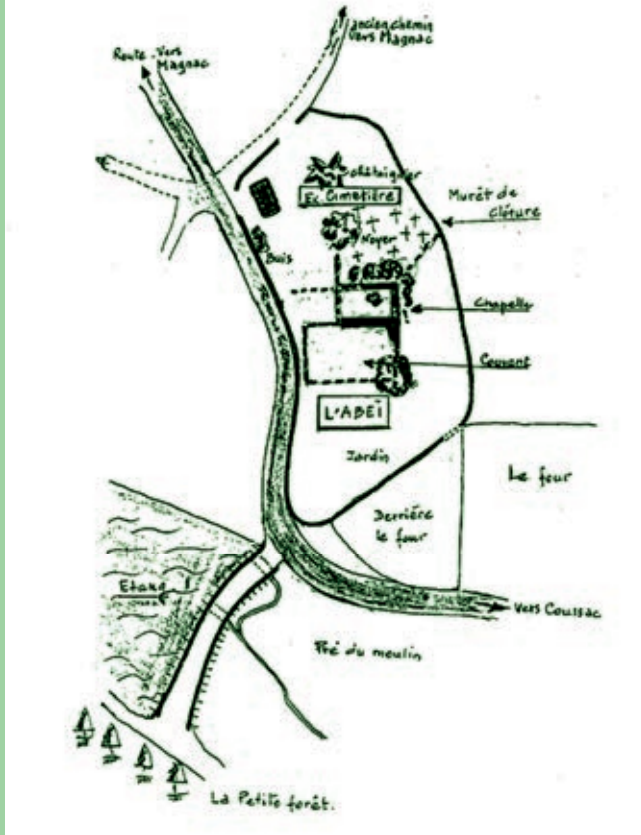
L'ordre comptait 1600 prieurés ou monastères dont 21 en Limousin et 1200 religieux à la fin du 13^{ème} siècle.

Les Grandmontains vivaient en « pauvres frères » dans des celles en communautés restreintes de religieux confortés d'une équipe de « convers », religieux et religieuses chargés du service domestique de la communauté sans autre obligation que d'assister à la messe du dimanche.

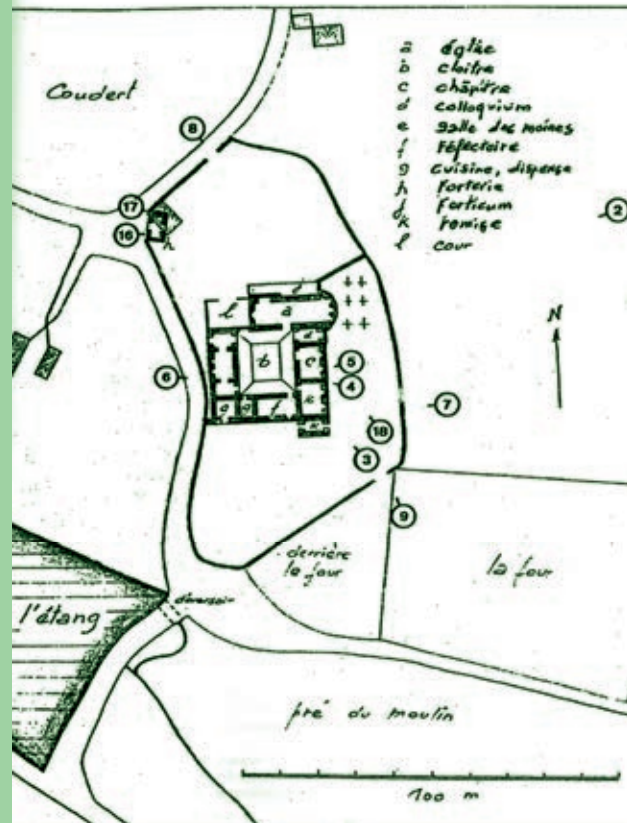
La Celle du Cluzeau

La celle du Cluzeau n'accueillit jamais de gros effectifs.

LA CELLE DU CLUZEAU à MEUZAC
entourée de son muret en 1999



Monastère du CLUZEAU à MEUZAC
par Claude VERNHES (Manuscrit. 1990)



Elle comptait 4 frères, en 1295. Elle fut rattachée au prieuré de Chastenet (près de Feytiat) en 1317.

Le Cluzeau qui avait le statut de paroisse autonome au 14^{ème} siècle, distincte de celle de Meuzac, mais dépendante de l'archiprêtré de La Porcherie a perdu cette qualité au 15^{ème} ou 16^{ème} siècle.

Pour se faire une idée des bâtiments conventuels, Albert Sage s'est appuyé sur les celles grandmontaines encore en état et sur l'étude de la celle du Cluzeau réalisée en 1990 par M. Larigauderie-Beijeaud.

Ainsi, peut-on supposer que l'église ou chapelle mesurait au mieux 10m de long sur 6m de large.

Autour du cloître central, il y avait, en quadrilatère :

- Au nord, l'église attenante au cimetière
- Au sud, le réfectoire et les cuisines
- À l'est, les salles du chapitre surmontées des cellules ou du dortoir
- À l'ouest, le cellier et autres bâtiments de stockage

Telle est du moins l'organisation supposée du lieu. Au travers d'une visite sur place en 1999, Albert Sage a décrit ci-après les vestiges encore visibles et l'interprétation qu'il en a faite.

“Sous les broussailles que nous avons eu peine à franchir, on voit :

- *La Celle, enclos monastique, toujours ceint de son muret de pierres sèches, haut de un à deux mètres, relativement bien conservé,*
- *des-ruines de la chapelle, estimée à 9 m X 6 m, en ma-*

çonnerie de pierres et tuf, haute de 2 à 3 m, dans sa partie orientale correspondant au chevet plat (comme au Pont Cholet). On devine l'emplacement d'une baie à ébrasement. Aucune pierre taillée.

- *la-nef est écroulée ; son emplacement forme un tertre allongé d'une hauteur de 1 m, environ, envahi par la végétation herbacée. Des arbres y ont même poussé.*
- *des reliefs de terre marquent remplacement des bâtiments conventuels adossé au sud de la Chapelle, mesurant environ 16 m x 24 m.*
- *les emplacements du cimetière et du jardin sont décelables,*

D'après les propriétaires, M. Mme Verdier, il subsiste quelques pierres tombales sous une bonne couche de terre.

Des noyers, des tilleuls et des arbres fruitiers sont là pour rappeler le traditionnel tilleul planté à l'entrée des chapelles... le noyer du cimetière dont les fruits donnaient de l'huile pour le luminaire et les jardins des prieurés toujours bien fournis en arbres fruitiers. La maison-grange que l'on trouve à l'entrée est de construction récente (19^{ème}-20^{ème})

- *A 100 m, vers le sud, il y a toujours l'étang avec sa chaussée et ses eaux sombres où se reflètent les arbres de la forêt qui le borde*
- *A 100 m vers l'ouest, la fontaine est desservie par un chemin ancien.”*

L'étude des fouilles archéologiques réalisées en mai 2022 et leur poursuite éventuelle permettront, nous l'espérons, de valider en tout ou partie les hypothèses émises.

TARIFS COMMUNAUX

CONCESSIONS CIMETIÈRE

(le m²) 45 €

- Caveau communal (par mois à partir du 3^{ème} mois) 8 €
- Caveau communal (par mois à partir du 7^{ème} mois) 16 €
- Concession de 30 ans des cases au colombarium 820 €
- Renouvellement de la concession .. 410 €
- Ouverture et fermeture d'une case au colombarium 32€
- Dispersion des cendres au jardin du souvenir 32 €

PERMIS DE PÊCHE

- Année 65 €
- Quinzaine 29 €
- Semaine 19 €
- Journée 8 €
- 1/2 journée 6 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Forfait weekend (samedi - dimanche)

Personnes résidant ou votant dans la commune, ascendants ou descendants directs

- Salle seule 130 €
- Salle + cuisine 170 €
- Journée supplémentaire 50 €
- Couverts (par couvert) 0,30 €

Personnes extérieures à la Commune

- Salle seule 335 €
- Salle + cuisine 405 €
- Couverts (par couvert) 0,30 €

Professionnels

- de la commune 264 €
- extérieurs à la commune 500 €

Caution

..... 600 €

LOCATION DE LA HALLE

- Vide avec fourniture de l'électricité et eau
- Personnes résidant ou votant dans la commune, ascendants ou descendants directs 20€
- Personnes extérieures à la Commune . 80€

LOCATION DES GITES

Réservations :

Gîtes de France - Tél : 05 55 79 72 63
www.gites-de-france-hautevienne.fr

PHOTOCOPIES / PLASTIFICATION

(feuille A4) 0,30 €

FOURNITURE D'EAU POTABLE

- Prix de l'eau (le m³) 1,45 €
- Location compteur 30 €
- Branchement eau potable 610 €
- Déplacement compteur 305 €
- Remplacement compteur d'eau (gel...) 70 €

ASSAINISSEMENT

- Prix assainissement collectif (le m³) 1,51 €
- Part fixe 30 €

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

..... 1,60 € par jour, quelle que soit la période de garderie utilisée (matin et/ou après-midi) et goûter compris.

CANTINE SCOLAIRE

- repas, pour les enfants 2,80 €
- repas, pour le personnel enseignant et le personnel communal ayant sollicité l'autorisation de prendre les repas à la cantine scolaire 5,70 €

ÉTAT CIVIL 2021



LES 100 ANS D'ADRIEN LANGLADE

Depuis 2003 Meuzac ne comptait plus de centenaire. C'est de nouveau chose faite avec Adrien Langlade qui a fêté ses 100 ans le 18 septembre. A cette occasion, la municipalité a souhaité fêter cet événement en ce jour anniversaire par



une cérémonie à la mairie. Le conseil municipal a ainsi accueilli Adrien et l'ensemble de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants . M. le maire a retracé les principaux épisodes de la vie d'Adrien, marquée principalement par le travail et la seconde guerre mondiale. Un cadeau lui a ensuite été remis au nom de la commune et le verre de l'amitié a clôturé ce bel et émouvant anniversaire.

Les éléments d'état civil de l'année 2022 seront publiés dans le prochain bulletin qui paraîtra au 1^{er} trimestre 2023.

ERRATUM

Concernant l'état civil 2021 publié en début d'année, **le décès de M. Aimé DESNY, survenu le 20/06/2021 à l'âge de 87 ans** a été omis.

La municipalité prie les membres de sa famille de bien vouloir excuser cette erreur bien involontaire.

COMMERCES, ARTISANS ET ENTREPRISES

ALIMENTATION

Alimentation VIVAL

Le Marché du Père Castor
Cédric Blanchet
3 place du 8 mai 1945
du lundi au samedi,
9h/12h30 et 15h/19h
Tél : 09 86 27 38 03

Boucherie Reyrolle

Christophe Reyrolle
2 Place du 8 mai 1945
tous les jours sauf dimanche et
mercredi : 9h/12h30 et 16h/19h
samedi matin 9h/13h30
Tél : 05 55 30 38 37

Volailles La Meuzacoise

Haute Faye
2551 route de Masseret
du lundi au vendredi :
8h00/12h00 - 14h00/18h00
Samedi : 10h30/12h00
Tél : 05 55 09 97 52

Serres maraîchères

Grégory Beulkes
12 rue du 19 mars 1962
Tél : 07 69 59 45 91

Boulangerie Chez Clairou

Claire Sartout
1 place du 8 mai 1945
du lundi au samedi sauf
mercredi :
7h/12h30 et 16h30/19H
Tél : 06 41 81 78 46

RESTAURATION

Auberge de l'Etang - L'escala dau Limouzi

76 route de Roule galette
du lundi au dimanche
12h/14h - 19H15/21h30
Tél : 05 55 09 98 44
aubergedeletang-restaurant.fr

La chaumière meuzacoise

23 rue du 11 novembre 1918
toute l'année et tous les jours
Tél : 05 55 09 97 06

La pailotte

17 rue du 19 mars 1962
du 01/06 au 30/09
du lundi au vendredi 14h/23h
samedi et dimanche 11h/23h
Tél : 05 55 09 97 06

Limousine Eco Pizza

Guillaume Patenotte
3 rue du 11 novembre 1918
présent au marché les 2^{ème} et
4^{ème} dimanches du mois
face au parking, le mardi soir
et les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du
mois
Tél : 06 31 15 81 95

CAFÉS - BARS

Café des sports

25 rue du 11 novembre 1918
tous les jours 8h/21h
Tél : 05 55 09 97 06

Chez Mamie

Renée Champarnaud
1 place Saint Roch
tous les jours 9h/21h
Tél : 05 55 09 97 14

BEAUTÉ

Un instant pour moi

Magali Berjonneau
15 place Saint Roch
9h30/19H
Tél : 07 89 80 07 71

Salon de Coiffure "Idées Colorées"

Camille Rueff
14 place Saint Roch
du mardi au vendredi 9h/19h
le samedi 9h/14h
Tél : 05 55 09 96 90

Coiffure à domicile

Nathalie Bihan
Tél : 06 30 62 86 65

SANTÉ

Cabinet Kinésithérapeute

Guylaine Mourieras
Laure Blancher
Rémy Maladen
Elise Roy
4 place du 8 mai 1945
Tél : 05 87 41 43 55

Cabinet Infirmier

Patrice Boyau
4 place du 8 mai 1945
Tél : 05 55 09 95 72

Cabinet de sophrologie

Sophie Agboton
4 place du 8 mai 1945
Tél : 06 75 47 42 70

AUTRES

Créations céramiques

- Atelier de poterie
Charlotte Montangerand
364 impasse du Bois la pierre
Visite de l'atelier sur RV
Tél : 06 73 90 40 68
ou 05 55 04 16 63

Agence immobilière

Corinne Tricart
Tél : 06 23 31 55 81

Chambres d'hôtes "La Bouchère 33"

33 rue du 11 novembre 1918
Tél : 06 09 32 15 67
info@labouchere33.com

GARAGES

Garage Patrick Bayle

1 route de Masseret
du lundi au vendredi
9h/12h - 14h/18h
Tél : 05 55 09 97 22

Garage Serge Bellarbre

15 Le Réveil
du lundi au vendredi
9h/12h - 14h/18h
et le samedi 9h/12h
Tél : 05 55 09 98 45

ENTREPRISES ET ARTISANS

Minerva Oil

48 rue du 11 novembre 1918
Site internet : minervaoil.fr
Tél : 05 55 09 97 03

SARL Hervelec - Électricien

21 rue du 11 novembre 1918
contact@hervelec-87.fr
du lundi au vendredi 8h/12h
Tél : 05 55 08 42 99

Renaudie Alain - Maçon

2146 rue du Pré du bourg
a.m.renaudie@wanadoo.fr
Tél : 05 55 09 95 34

Sciage meuzacois

2 La Grande Boulessie
sciage-meuzacois@orange.fr
Tél : 05 55 09 99 06
du lundi au vendredi 8h/18h

Jean François Bazuel

Travaux de terrassement,
d'assainissement et agricoles
2302 route des Thiers
Tél : 05 55 09 97 70

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie

11 rue du 11 novembre 1918
du lundi au vendredi et samedi
matin 9h-12h et 14h-18h
Internet et facebook : meuzac.fr
Mail : meuzac@wanadoo.fr
Tél : 05 55 09 97 12

Agence postale

19 rue du 11 novembre 1918
du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 (12H le samedi)
Tél : 05 55 09 28 73

NUMÉROS D'URGENCE

36 24 SOS MÉDECINS

0 825 812 822 CENTRE ANTIPOISON
24h/24 Médecin en ligne 24H/24

15 SERVICE D'AIDE MÉDICALE
D'URGENCE

17 GENDARMERIE - POLICE
SECOURS

18 SAPEURS POMPIERS

112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES
accessible par SMS et fax

115 SAMU SOCIAL

119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

39 19 SOS VIOLENCES CONJUGALES

0 800 47 33 33 URGENCE - SÉCURITÉ GAZ
24h/24 - 7j/7

09 72 67 50 87 URGENCE ET DÉPANNAGE
ÉLECTRIQUE
24h/24 et 7j/7



LE LAC DE LA ROCHE

Avant sa réalisation en 1964, ci-dessous : 58 ans plus tard.



“ *A l'échelle cosmique, l'eau liquide est plus rare que l'or.*

Hubert Reeves (astrophysicien canadien né le 13 juillet 1932 à Montréal, naturalisé français)